Lyon, le 27 juillet 2015

APRIL : chiffre d'affaires de 401,7 M€ en progression de 3,8 % au 1er semestre 2015

(IFRS - en M€)	S1 2015	S1 2014	*Évol.*	S1 2014PF[1]	*Évol.*
CA consolidé	**401,7**	**387,0**	***+ 3,8 %***	**387,3**	***+ 3,7 %***
Commissions et honoraires de courtage	*240,0*	*244,4*	*- 1,8 %*	*244,7*	*- 1,9 %*
Primes d'assurance	*161,7*	*142,6*	*+ 13,4 %*	*142,6*	*+ 13,4 %*

APRIL réalise, au cours du premier semestre de l'exercice 2015, un chiffre d'affaires consolidé de 401,7 M€, en hausse de 3,8 % par rapport à l'année 2014 en publié.

A périmètre et change constants, le chiffre d'affaires cumulé sur les six premiers mois de l'année est en croissance de 3,7 % avec des commissions de courtage en légère baisse de 1,9 % à 240 M€ et des primes d'assurance en hausse de 13,4 % à 161,7 M€.

«Les premières tendances de ce semestre sont encourageantes sur le plan commercial : nous sommes satisfaits de la performance de nos activités d'assurance et la baisse de nos activités de courtage s'est ralentie. Néanmoins, en France, le contexte réglementaire reste très exigeant et l'intensité concurrentielle s'est accentuée, en particulier dans le domaine de la santé, tant individuelle que collective. Grâce à nos produits segmentés et notre gamme très étendue d'offres conventionnelles, nous sommes prêts à accompagner nos clients dans la perspective des échéances majeures de fin d'année liées à la généralisation de la complémentaire santé (ANI). A l'international, nous restons concentrés sur la poursuite des travaux d'optimisation de nos activités entamés il y a quelques mois» a déclaré Bruno Rousset, Président-directeur général d'APRIL.

CA par branche

(IFRS – en M€)	S1 2015	S1 2014	*Évol.*	S1 2014 PF[1]	*Évol.*
Santé – Prévoyance	**258,1**	**251,7**	***+ 2,6 %***	**252,5**	***+ 2,2 %***
Commissions et honoraires	*155,7*	*158,7*	*- 1,9 %*	*159,5*	*- 2,4 %*
Primes d'assurance	*102,5*	*93,0*	*+ 10,1 %*	*93,0*	*+ 10,2 %*
Dommage	**144,8**	**139,3**	***+ 4,0 %***	**138,8**	***+ 4,3 %***
Commissions et honoraires	*85,4*	*86,5*	*- 1,3 %*	*86,0*	*- 0,7 %*
Primes d'assurance	*59,4*	*52 ,8*	*+ 12,5 %*	*52,8*	*+ 12,6 %*
Éliminations inter-branches	-1,2	-4,0	*na*	-3,9	*na*

Les évolutions par nature de revenus, à périmètre et change constants, s'analysent comme suit :

- Les **commissions de courtage en Santé-Prévoyance** s'élèvent à 155,7 M€ à fin juin 2015, en retrait de 2,4 % par rapport au S1 2014. Le deuxième trimestre 2015 est en ligne avec la même période, l'année dernière, et en amélioration par rapport au 1er trimestre de cette année. L'excellente dynamique constatée sur l'assurance emprunteur, une des offres clés du groupe, se confirme et contribue à compenser la baisse en santé individuelle liée à l'ANI. Dans un contexte concurrentiel intense, l'activité sur l'assurance collective pour les TPE et sur l'assurance individuelle pour les Séniors et les TNS continue de progresser.

- A 85,4 M€, les **commissions en Dommage** enregistrent une performance encourageante dans un contexte de poursuite de la réorganisation des activités d'assistance et d'assurance voyage à l'international. Le réseau d'agences APRIL Mon Assurance confirme les progrès réalisés et, grâce à la hausse constante de production d'affaires nouvelles depuis maintenant 24 mois, affiche une légère croissance de son chiffre d'affaires. L'amélioration tendancielle de ce trimestre traduit également une bonne performance des activités de courtage grossiste par segment, en particulier sur l'immobilier, la moto et la gamme professionnelle.

- La hausse **des primes d'assurance en Santé-Prévoyance** (+ 10,2 % à 102,5 M€) continue d'être portée par le développement des portefeuilles santé et prévoyance individuelle (Séniors et TNS), collectives et des expatriés. Elle reflète également de nouveaux partenariats sur des portefeuilles de santé collective dans le cadre de l'ANI, ainsi qu'un ajustement de la structure de réassurance.

- Les **primes d'assurance de la branche Dommage** sont en augmentation de 6,6 M€ à 59,4 M€, du fait de la croissance de nos portefeuilles d'assurance de biens et responsabilités, inscrits dans un modèle fortement réassuré, ainsi que de nos activités en protection juridique.

CA par trimestre

(IFRS – en M€)	2015	2014	*Évol.*	2014 PF[1]	*Évol.*
1er trimestre	195,6	193,2	*+ 1,2 %*	193,6	*+ 1,0 %*
2ème trimestre	206,1	193,8	*+ 6,3 %*	*193,7*	*+ 6,4 %*
3ème trimestre	-	191,0	-	-	-
4ème trimestre	-	188,3	-	-	-
Total	-	**766,3**	-	-	-

[1] Chiffre d'affaires pro forma à périmètre et taux de change constants : tient compte des éventuelles acquisitions, cessions ou changements de méthode de consolidation, ainsi que de la variation du taux de change, calculée sur la base des comptes n-1 convertis au taux de change de l'année en cours.

Perspectives :

Si APRIL observe des tendances commerciales en amélioration, l'impact ne sera pas significatif sur l'exercice en cours. En cette année clé, marquée par un niveau d'intensité concurrentielle élevé, le groupe poursuit ses investissements commerciaux afin de consolider ses positions de marché.

Lors de la publication des résultats semestriels, l'équipe de direction présentera les axes prioritaires de développement pour les années à venir.

Une conférence téléphonique pour les analystes financiers, les investisseurs et la presse aura lieu ce soir à 18h15 avec Marc Le Doze, Directeur Financier du groupe.
Numéros d'appel : France : +33(0)1 70 99 32 08 / Royaume-Uni : +44 (0)20 7162 0077
Code de connexion : 954 438

Prochains rendez-vous :

- Résultats semestriels 2015 : 3 septembre 2015 après clôture des marchés
- Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2015 : 26 octobre 2015 après clôture des marchés

Contacts :

Analystes et investisseurs
Sandrine Gallien : +33 (0)4 72 36 49 31 - +33 (0)6 20 26 06 24 - sandrine.gallien@april.com

Presse
Sandrine Trichard : +33 (0)6 15 45 75 47 – sandrine.trichard@insign.fr
Samantha Druon : +33(0)4 72 00 46 56 – samantha.druon@insign.fr

A propos d'APRIL

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi, depuis sa création en 1988, l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance à travers les yeux de ses clients. Sa vision : rendre l'assurance plus simple et plus accessible. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir le leader des courtiers grossistes en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale. 3 800 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions spécialisées d'assurances (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique), ainsi que des prestations d'assistance, pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. APRIL est présent en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B, SRD), le groupe a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 766,3 M€.

L'information réglementée intégrale est disponible sur www.april.com (rubrique Finance).